

mademoiselle de Dillon ; elle est cruelle, mais ce n'est pas du roi que je me plains, je connais la voix qui l'a dictée."

— Mademoiselle, le roi ne se laisse rien dicter par personne. Quelque soit l'arrêt que les juges qu'il a institués rendent ce soir en son nom, je le respecte d'avance. S'il vous est favorable, je m'en applaudirai pour vous."

Pendant que le ministre parlait à mademoiselle de Dillon, toute son attention se portait sur Arthur qu'il ne cessait de considérer. Le jeune homme, fasciné par ce regard d'aigle, éprouvait un mélange de timidité et d'aversion. Il lui semblait qu'entre cet homme si puissant, et lui, enfant si obscur, il y avait quelque motif mystérieux de haine.

Alors le duc :

"Puis-je vous demander, mademoiselle, quel est ce jeune homme ; cette question, qu'il croit indiscret de la part de M. de Choiseul, est peut-être permise au ministre."

Mademoiselle de Dillon répondit d'un air calme :

"Vous me pernez garde, monsieur le duc, de ne pas vous répandre. Cet enfant n'est allié. Son sort n'intéresse que les amis de ma famille, et j'ai le malheur de ne pouvoir vous mettre du nombre."

Le duc fit une réponse à la fois hautaine et polie, considéra encore quelque temps Arthur et se retira.

Mademoiselle de Dillon attirant M. de Montmorency à l'écart, lui dit :

"J'ai peut-être commis une imprudence. M. de Choiseul n'est probablement venu chez moi que pour voir cet enfant. De lui, nous avons tout à craindre. S'il se doute de la vérité, je tremble pour Arthur. Soyez assez bon pour le ramener de suite au collège ; sous votre garde, je ne redoute rien pour lui."

De retour dans le collège qu'il avait quitté pour la première fois, Arthur s'abandonna à tous les rêves d'une imagination exaltée. Il composa plusieurs romans sur sa destinée ; quelques-uns étaient heureux ; la plupart étaient tristes ; aucun n'approchait de la cruelle vérité.

On apprit le lendemain dans le collège la grande nouvelle qui occupait tout Paris. M. de Lally avait été condamné à perdre la tête. La lecture de son arrêt lui avait inspiré une indignation qui s'était terminée en fureur et en désespoir. Il s'était enfoncé dans le sein un compas qui lui servait à tracer des cartes de géographie ; mais le fer n'avait pas atteint le cœur. La victime vivait encore et devait le soir même subir son supplice.

En apprenant ces nouvelles, Arthur fut vivement affligé, il s'indigna de la perversité des hommes qui condamnaient l'innocent ; il gémit de la douleur que mademoiselle de Dillon devait ressentir. Il éprouva même un pressentiment fatal qui lui disait que ce malheur n'était pas un événement étranger pour lui.

Pendant toute la matinée, il ne put s'occuper de ses études. Son esprit était dans la prison du vieux général : il voyait cette tête blanchie, dévouée à l'échafaud ; il frémissait à l'aspect du compas qui s'enfonçait dans son sein ; il entendait le bruit des marteaux et des maillets qui frappaient sur le théâtre du supplice. Tout son sang bouillonnait, comme si c'était lui-même que la hache dût frapper. La nature qui lui parlait à son insu ne lui laissait plus que pour cette idée l'usage de la raison et la faculté de sentir. Quoique éveillé, il était sous l'empire d'un cauchemar affreux ; et de temps en temps son cœur, battant à coups précipités, semblait prêt à briser sa poitrine.

Cet état terrible dura depuis quelques heures, lorsque M. Dorval le fit appeler. D'abord il n'entendit pas l'ordre qu'on lui transmettait ; on le lui répéta ; il le comprit, et l'affreux nuage qui pesait sur toutes ses facultés se dissipa tout-à-coup. Il sentit naître en lui une force d'homme ; il entendit comme une voix intérieure qui lui disait que l'heure solennelle de sa vie allait sonner ; et il se rendit dans l'appartement de son principal.

M. Dorval paraissait profondément triste ; il fit asseoir Arthur ; et, le regardant avec une tendresse ineffable, et cherchant les inflexions les plus douces de sa voix, il lui dit :

"Mon ami, mon enfant, le moment est venu où je puis te révéler à toi-même. Ma langue, jusqu'ici enchaînée par un

serment, est libre depuis quelques minutes ; mais, je t'en conjure, aie du courage pour m'entendre, ou moi-même je n'en trouverai plus pour te parler."

Arthur pâlit. Une pensée qui se cachait depuis longtemps dans les plus profonds replis de son cœur, et dont ses plus chers amis ne soupçonnaient pas l'existence ; une pensée de crainte et de honte monta rapidement à son cerveau : elle s'empara de tout son être : elle se trahit par un frémissement convulsif, qui agita tous ses membres, et par son regard, qui interrogea celui du principal avec une anxiété effrayante.

M. Dorval le comprit, et lui saisissant vivement la main :

"Non, mon enfant, non, tu n'as pas à rougir de ta naissance. Dans ta destinée tout est pur, légitime, honorable... Mais tout est si triste!....."

Arthur respira, et se jetant dans les bras de M. Dorval :

"Parlez, ô mon ami, ô mon père ; je ne craignais qu'une seule chose, et Dieu me l'a épargnée... Dites, oh ! dites, je ne suis qu'un enfant ; mais cet enfant est votre élève ; vous serez content de moi ; j'ai pu trembler devant la honte, je ne reculerai pas devant le malheur..."

Il se rassit, et cette jeune âme, déjà si fière, attendit avec une impatience mêlée d'orgueil pour voir si son infortune serait plus grande que son courage.

M. Dorval s'expliqua enfin :

"Arthur, je vais voir si vous êtes homme ; songez que le même moment qui va vous frapper d'un coup terrible vous impose une obligation sacrée : réfugiez-vous dans votre devoir, pour échapper à votre douleur... Votre père est un homme aussi malheureux qu'illustre. Ce soir, hélas ! la calomnie l'égorge avec le glaive des lois. Aujourd'hui, après cinq heures, c'est vous qui serez le comte de Tally-Tolendal."

Et à son élève, pâle d'épouvante et suffoqué par les sanglots, il présente un papier.

"Prends cette lettre, que sa main tremblante a tracée en présence de Dieu, et dans l'attente de la mort. Puis, tu la mettras sur ton cœur pour qu'elle ne te quitte plus."

(A continuer).

## ARCHITECTURE.

### Le Monde Celtique. (1)

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos derniers articles, nous allons exposer l'histoire des différentes productions de l'art suivant la marche des siècles ; ce travail peut servir de développement à ce que nous avons exposé l'année dernière dans ce recueil, en décrivant les principaux monuments du Canada, enfin il peut aussi être utile comme introduction à l'histoire universelle des différents peuples qui ont occupé le globe depuis le commencement des temps.

Nous parlerons d'abord des monuments qui sont attribués aux races Celtiques, comme étant des plus anciens et des plus primitifs que l'on puisse étudier ; nous continuerons par les monuments pélagiques et étrusques qui nous révèlent une origine lointaine que nous irons étudier dans les monuments de l'Égypte, de l'Inde et de l'Assyrie. Nous examinerons ensuite les œuvres architecturales de l'Amérique et nous verrons quels rapports l'on peut indiquer entre les temples et les pyramides de l'Amérique centrale, avec les temples et les pyramides de l'Égypte et de l'Asie.

Après avoir ainsi parcouru les époques les plus reculées de l'histoire, nous étudierons des civilisations plus récentes qui exercent encore de nos jours une si grande et si légitime influence. Nous verrons les productions si excellentes et si parfaites de l'art en Grèce et à Rome avant l'ère nouvelle, nous contemplerons ensuite les créations si neuves et si riches que le

(1) Voir pages 19, 43.